



Maghreb Canada Express

Édition Numérique
NOV_DÉCEMBRE 2025

Pour nous joindre, Téléphone : (+1) 514-576-9067, Courriel : contact@elfouladi.com

© Les Éditions Maghreb Canada EMC

SPÉCIAL MAROC

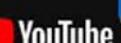
La marche verte : Une épopée nationale pérenne

(Pages 4-5)



À LIRE ÉGALEMENT
DANS CE NUMÉRO

- * Quand la résolution 2797 du Conseil de Sécurité de l'ONU rencontre la mémoire vivante de la Marche Verte.....(PP 2-3)
- * Le Caftan Marocain ; Mémoire d'un pays.....(Page 6)
- * Mes Zones de guerre, de Sylvain DesJardins.
Récits d'un reporter en territoires hostiles.....(Page 7)



@MCE_NET

Visitez notre Chaîne YouTube

Maghreb Canada Express
صوت المغرب وكندا

Maghreb Canada Express
صوت المغرب وكندا

@MCE_NET

Pour toute information ou pour nos commentaires : A. EL FOULADI, Courriel : contact@elfouladi.com

MAROC

Quand la résolution 2797 du Conseil de Sécurité de l'ONU rencontre la mémoire vivante de la Marche Verte



Par Abderrazaq MIHAMOU
(Expert Digital et Chroniqueur)

Le 6 novembre 2025 ! Il y a de ces coïncidences qui ont valeur de symbole. À New York, le Conseil de sécurité des Nations Unies venait tout juste d'entériner, par un vote sans équivoque (11 voix pour, 0 contre, 3 abstentions et un abandon), la centralité du plan d'autonomie sous souveraineté marocaine dans la recherche d'une solution politique au dossier du Sahara. À quelques jours de là, au Maroc, un rallye historique de véhicules anciens s'élance de Tarfaya pour commémorer le 50e anniversaire de la Marche Verte. Deux scènes, un même récit: celui d'un pays qui conjugue mémoire, diplomatie et projection vers l'avenir.

Un cap onusien clair : l'autonomie au cœur du processus

La résolution adoptée le 31 octobre à l'ONU marque un tournant majeur. Sans vote négatif — y compris parmi les membres permanents — elle confirme ce que la communauté internationale répète depuis des années: l'initiative marocaine est « sérieuse et crédible ». Elle appelle les parties à

s'engager dans des discussions sans conditions préalables, en prenant pour base la Proposition d'autonomie du Maroc.

Deux signaux forts émergent du texte:

Autonomie sous souveraineté: la voie « faisable » vers une solution politique mutuellement acceptable.

Référendum d'indépendance écarté: son absence du texte acte, de facto, la fin d'une impasse qui a longtemps figé le processus.

Au-delà des mots, c'est un changement de cadre: la diplomatie pragmatique l'emporte sur l'immobilisme, et le consensus s'affirme autour d'une solution articulée et opérationnelle.

Mémoire en mouvement : 50 véhicules pour 50 ans d'histoire

Dans ce contexte, la commémoration du cinquantenaire de la Marche Verte prend une résonance particulière. Du 5 au 7 novembre, 50 véhicules d'exception s'élancent de Tarfaya — la même localité d'où, en 1975, 350 000 Marocains ont répondu à l'appel historique de Feu SM le Roi Hassan II — pour rejoindre Laâyoune, capitale symbolique du Sud marocain.

Au programme:

Après l'étape Agadir, le 5 novembre: rassemblement à Tarfaya et nuit en bivouac, pour une entrée en matière à ciel ouvert, entre dunes et souffle océanique.

6 novembre: arrivée à Laâyoune, grande exposition des véhicules qui, à l'époque, avaient acheminé les volontaires de la Marche Verte — hommage à une logistique hors norme qui a marqué les mémoires.

« Grand Prix de la Marche Verte »: une épreuve de régularité sur circuit fermé, balisé et sécurisé, avec contrôles horaires et classement à la précision — l'exercice de style parfait pour des mécaniques historiques.

Soirée d'hommage: réception officielle et remise de prix, avec un focus sur les vétérans de 1975.

7 novembre: retour logistique des véhicules par camions vers Casablanca, tandis que les participants regagnent la métropole par avion.

Ce rallye, organisé avec le Royal Automobile Club Marocain (RACM) et la Fédération Marocaine des Véhicules Anciens (FMVA), n'est pas une simple parade: c'est une scénographie de la mémoire collective, mise en mouvement.

Caravane et accueils officiels sur la « Route 75 »

Avant le départ officiel de Tarfaya, une caravane orchestrée par le ROYAL Club Marocain (RACM) a donné le ton d'un succès populaire incontestable. Elle a relié Tan-Tan à Tarfaya, inaugurant symboliquement l'itinéraire mémoriel.

À Tan-Tan: accueil officiel et chaleureux réservé par le gouverneur, saluant l'initiative du Club et la mobilisation exemplaire des équipages. La foule, nombreuse, a accompagné le convoi dans une ambiance de fête, entre drapeaux, youyous et chants patriotiques.

À Tah (province de Tarfaya): moment de recueillement à l'endroit même où Feu SM le Roi Hassan II s'était recueilli et avait prié avant l'entrée au Sahara en 1975. Une halte dense en émotion, marquée par des hommages, des témoignages et une minute de silence, qui a ancré la caravane dans la profondeur de l'histoire nationale.

À Tarfaya: accueil par les habitants et par le gouverneur, transformant l'esplanade en agora vivante. Les voitures historiques ont fait vibrer la ville, comme un trait d'union visible entre

mémoire et modernité.

Cette séquence d'ouvertures officielles et populaires a consacré la caravane comme un succès total — organisation fluide, sécurité maîtrisée, engouement citoyen — préparant un départ de rallye placé sous le signe de l'unité et de la fierté.

Laâyoune: arrivée, protocole et ferveur

L'arrivée finale à Laâyoune a été à la hauteur des attentes. Accueilli par Monsieur le Wali, le cortège a traversé une ville pavée, portée par une ferveur collective. L'exposition des véhicules, en plein cœur urbain, a attiré un large public familial, curieux d'apprécier ces pièces vivantes de patrimoine.

En clôture des festivités du Club, une compétition de vitesse, spécialement autorisée et encadrée sur un parcours sécurisé, a enflammé la cité. Cette démonstration de maîtrise et de performance a animé Laâyoune jusque tard, confirmant l'attractivité d'un patrimoine automobile capable d'allier rigueur, spectacle et transmission.

Transmission vivante : des témoins aux héritiers

La commémoration a accueilli une cinquantaine de patriotes, témoins et acteurs directs de la Marche Verte. Face à eux, cinquante jeunes Marocains résidant à l'étranger: une rencontre intergénérationnelle pensée comme un passage de relais, pour que les valeurs de patriotisme, d'unité et de solidarité continuent de rayonner. L'Histoire s'écoute, se raconte, se touche — et se transmet.

Patrimoine automobile, politique publique et soft power

Ce moment de mémoire est aussi le reflet d'un travail institutionnel patient. Selon un communiqué daté du 14 octobre 2025, la FMVA a engagé



Au Service de nos Communautés depuis 2003

Un Grand Merci à vous tous pour votre soutien et vos encouragements !

Maghreb Canada Express
صوت المغرب وكندا

Mensuel publié au Canada depuis 2003
Distribution à Montréal et Région
ainsi que dans la ville de Sherbrooke
© Les Éditions Maghreb Canada EHC



MAROC

Quand la résolution 2797 du Conseil de Sécurité de l'ONU rencontre la mémoire vivante de la Marche Verte

une démarche officielle auprès du Ministère du Transport et de la Logistique et de la NARSA pour moderniser le cadre législatif des véhicules historiques, en s'alignant sur les standards internationaux reconnus par la FIVA et l'UNESCO.

Parmi les axes clés de réforme présentés lors des réunions avec la Direction générale de la NARSA figurent:

La qualification des véhicules de collection, incluant la révision des critères douaniers (rubrique 97.05) les reconnaissant comme objets d'art et de collection.

Un cahier des charges d'homologation pour l'organisme de certification des véhicules anciens.

- ◆ Des procédures d'immatriculation adaptées, y compris pour les véhicules dépourvus de documents.
- ◆ La circulation sans limite territoriale et la reconnaissance officielle de la plaque d'immatriculation noire.
- ◆ Un contrôle technique spécifique aux caractéristiques des véhicules historiques.
- ◆ L'amendement des textes encadrant la location, pour permettre des locations temporaires à vocation culturelle ou touristique.
- ◆ Des normes dédiées à l'organisation d'événements (rallies, expositions, manifestations publiques).

Le Ministère a exprimé son soutien et parrainé la participation de la FMVA aux festivités du 50e anniversaire, signe d'une reconnaissance de la dimension patrimoniale, culturelle et touristique de ce secteur. Au-delà des réglages juridiques, c'est tout un écosystème que l'on consolide: musées, clubs, restaurateurs, organisateurs



d'événements, territoires d'accueil.

Diplomatie et territoire : un même récit de construction

La résolution onusienne ouvre un nouveau temps politique — celui du réalisme et de la construction. Le rallye, lui, illustre concrètement ce que signifie « faire territoire »: relier des villes, des mémoires et des générations; ancrer la confiance; faire vivre une économie locale; projeter un imaginaire partagé.

- ◆ Sur le plan politique: un cadre clarifié où l'autonomie sous souveraineté marocaine structure la négociation.
- ◆ Sur le plan sociétal: des passerelles entre témoins de 1975 et jeunesse d'aujourd'hui.
- ◆ Sur le plan économique et culturel: la valorisation d'un patrimoine automobile qui attire, raconte et fédère.

L'un et l'autre se répondent: l'ONU fixe le cap; les acteurs du terrain en dessinent déjà les contours concrets — gouvernance locale, initiatives culturelles, attractivité et liens trans-générationnels.

Un rallye pas comme les autres

Parce qu'il ne célèbre pas seulement des carrosseries et des moteurs, mais une épopée nationale. Parce qu'il ne se contente pas de retracer une route, mais donne corps à un récit collectif. Parce qu'il inscrit, par la caravane du ROYAL Club Marocain et ses accueils à Tan-Tan, à Tah et à Tarfaya, puis par l'entrée triomphale à Laâyoune sous l'égide du Wali et une compétition de vitesse qui a animé la ville, une chaîne d'images et d'émotions appelée à durer. Et parce qu'il intervient à l'instant précis où la communauté internationale confirme la pertinence d'une solution marocaine, ce rendez-vous a tout pour devenir inoubliable.

Dans la poussière dorée de Tarfaya, sur la grande place de Laâyoune, au cœur des échanges entre vétérans et jeunesse, se joue quelque chose d'essentiel: la continuité d'un pays qui se souvient, se rassemble et avance. Le Conseil de sécurité a tracé la voie. Sur la « Route 75 », la mémoire et l'avenir rouent désormais de concert.

© Une production

LES ÉDITIONS MAGHREB CANADA

‘D'un Continent à l'autre’

1485, rue des Roses
Sherbrooke (Qc) J1E 4J2
Canada.

ISSN 1708-8674

DÉPÔT LÉGAL: 2550843

Directeur de Publication et Rédacteur en Chef

Abderrahman EL FOULADI

INFORMATION / PUBLICITÉ

Tél : 514-576-9067
Courriel : contact@elfouladi.com

CHRONIQUEURS

Mustapha Bouhaddar, Écrivain (France)

Abderrazaq Mihamou (Maroc)

Pr. Moha Ennaji (Maroc)

Ahcene Tahraoui, Journaliste, (Canada)

IMPRESSION

Hebdo Litho, Saint-Léonard (Montréal, Québec)

MAGHREB CANADA EXPRESS (MCE) est un mensuel édité et distribué au Canada depuis le 1^{er} Juillet 2003. Les éditions papier et (ou) numérique sont offertes gratuitement. Quand le journal est imprimé, il est distribué dans les commerces ainsi que dans des lieux publics à Montréal, Brossard, Laval et dans la ville de Sherbrooke.



Au Service de nos Communautés depuis 2003

Un Grand Merci à vous tous pour votre soutien et vos encouragements !

Maghreb Canada Express
صوت المغرب وكندا

Mensuel publié au Canada depuis 2003
Distribution à Montréal et Région
ainsi que dans la ville de Sherbrooke

© Les Éditions Maghreb Canada



SPÉCIAL MAROC

La marche verte : Une épopee nationale pérenne



Par **Brahim Labari** (Sociologue et politiste, Directeur de la revue internationale Esprit critique, Université d'Agadir, Maroc)

La marche verte de 1975 reste dans l'histoire politique du Maroc le révélateur par excellence d'une épopee nationale pérenne. Le discours de son lancement est foncièrement fondateur car inédit et pourrait même servir de référence dans les relations internationales. IL est tout aussi d'essence messianique par la réactualisation de l'un des fondements de la religion musulmane à savoir le pacte d'allégeance, la Bay'a.

Situer l'événement

Le Sahara fait partie intégrante du territoire national. Le pacte d'allégeance qui unissait les tribus sahraouies au Maroc n'a été altéré que par le protectorat espagnol. En conséquence, la rétrocession de ces territoires au Maroc est une nécessité historique. Saisie pour dire le droit, la Cour Internationale de Justice (C.I.J) de la Haye l'a clairement souligné :

- La C.I.J. soutient que le Sahara Occidental lors de sa colonisation n'est pas terra nullius.
- La C.I.J. a précisé qu'il existe des liens d'allégeance entre le Maroc et son Sahara.

Toutes ces raisons ont amené Feu Sa Majesté le Roi Hassan II à annoncer l'organisation d'une marche populaire et pacifique destinée à retrouver son Sahara : « Il ne nous reste plus qu'à réintégrer notre Sahara dont les portes nous ont été ouvertes légalement. Le monde entier a reconnu que le Sa-

hara était en notre possession depuis très longtemps. Le monde entier a reconnu qu'il existait des liens entre le Maroc et le Sahara qui n'ont été altérés que par le colonisateur (1) ».

Dès la connaissance de l'appel royal, des milliers de volontaires se sont rués dans les bureaux d'inscription pour participer à la marche. Plusieurs observateurs étrangers ont été sensibles à la ferveur patriotique et au grand élan national qui s'est réalisé en réponse à l'appel royal : « Il faut avoir vu ces hommes, un exemplaire du Coran brandi dans la main droite, un drapeau tenu dans l'autre, la couverture roulée en travers de la poitrine, à l'épaule un couffin, une musette ou un baluchon mal ficelé ; ces femmes, la tête et le cou ceint (...) Il faut avoir vu dans leurs yeux et perçu dans les hurlements l'implacable résolution (...) Tandis que monte dans les esprits et dans les coeurs, la fièvre des conquêtes. (2) »

A cette aune, la marche verte est un événement politique qui revêt une importance capitale. Elle puise son sens, à la fois, en ce qu'elle était une opération de mobilisation visant à récupérer son Sahara et en ce qu'elle pouvait être assimilée au génie royal garant de l'intégrité du territoire et représentant suprême du pays.

La Marche verte au carrefour de plusieurs registres de légitimation

Pour lancer la marche verte, Feu Sa Majesté le Roi Hassan II a mis en évidence son fondement légal dans le cadre juridique musulman, et par là son caractère religieux. Dans sa justification même, c'est l'argument de

l'existence d'un pacte d'allégeance entre le Maroc et son Sahara qui a été mis en avant : « L'allégeance, dans le droit musulman, même si elle a revêtu différentes formes, n'a pas toujours été une allégeance qui lie uniquement l'individu à l'Amir al-mouminine mais ce que représentait cet individu, les groupements, les tribus et les régions auxquelles ils s'apparentaient ».

En conséquence, « nous devons honorer nos engagements. (...) Il est devenu pour nous impératif, inéluctable et même un devoir religieux, et nos Ouléma sont là pour émettre une consultation, en tant que serviteur de ce pays, de cette nation et en notre qualité d'Amir al-mouminine, liés que nous sommes par l'acte d'allégeance, d'honorer nos responsabilités et d'aller rejoindre notre peuple du Sahara ».

En mettant l'accent sur le pacte d'allégeance et sur le devoir religieux qui incombe à chaque Marocain d'aller rejoindre ses frères sahraouis, l'opération de mobilisation peut être assimilée à une sorte de Djihad. La singularité du Djihad dans ce contexte, c'est qu'il a été validé par le droit international : « Si nous devions attendre de l'arrêt de la Cour Internationale de Justice qu'il nous offre sur un plateau les preuves de nos droits relatifs à la terre, cela aura été pure illusion ».

Le caractère de cette mobilisation peut encore s'expliquer par le fait que les volontaires n'étaient pas armés. Ils ne brandissaient que des exemplaires du Saint Coran, des drapeaux marocains et des portraits du Roi.

Si ce discours a sensibilisé l'ensemble

des Marocains, il s'est accompagné aussi de l'utilisation de deux registres de légitimation, intrinsèque et contractuel.

Le registre de la légitimité intrinsèque

Ce registre se déploie sous une forme triangulaire Islam-Patrie-Roi. Le Roi faisait appel à sa juste vision : « c'est là une marche d'une minutieuse organisation que nous préparons depuis deux mois durant lesquels nous supportons seul le lourd fardeau (...) Pendant toute cette période, Nous étions chaque matin et chaque nuit, tiraillé entre la certitude et le doute. Deux mois durant lesquels Nous nous demandions si Nous étions en droit d'engager notre cher peuple à accomplir une action qui pourrait être de nature à lui porter un quelconque préjudice ».

En lançant la Marche verte, Feu Sa Majesté le Roi accomplissait le devoir fondamental de l'Imam car, descendant du prophète, sa responsabilité est de réunir sous sa bannière le Dar al Islam. L'allégeance historique des Sahraouis envers ses ancêtres est un fort argument procédural.

La référence à l'histoire nationale et le devoir de la libération du pays sont aussi mis en avant. Ainsi, si Feu Sa Majesté Mohamed V est le libérateur du pays, Feu Sa Majesté Hassan II est, quant à lui, le réunificateur de la nation.

La mobilisation populaire a érigé la Marche verte en une épopee nationale digne d'être transmise et d'être pérennisée. C'est pourquoi un texte a été rajouté au serment d'allégeance du trône appelé le serment d'Al Massira (Marche) : « Je jure par Dieu le Tout puissant de rester fidèle à l'esprit de la Marche verte, combattant pour l'unité de ma patrie du Détroit au Sahara. Je jure par Dieu le Très Haut et Tout puissant, d'enseigner ce serment à ma famille et à ma descendance, et d'en faire une profession de foi. Dieu le Tout puissant est témoin de la sincérité de mes sentiments et de mes intentions. (3) »

Le lancement de la Marche verte peut aisément se comprendre comme une intercession en faveur des Marocains pour le Salut céleste : « Qui donc peut ouvrir le feu sur 350 000 personnes désarmées lisant le message sacré d'Allah, s'en protégeant et s'armant de son esprit et des enseignements qu'il

À suivre : Page 5



Un mois dans le Monde...

SPÉCIAL MAROC

La marche verte : Une épopee nationale pérenne (Suite de la page 4)

recèle ».

La mobilisation populaire à l'occasion de la Marche verte passe aussi par le patriotisme de toute la population : « Ayant cherché dans notre histoire et fouillé dans les annales de l'histoire mondiale, nous n'avons pu trouver trace d'une épopee de la dimension de celle que tu es appelé à vivre ou d'une marche d'une telle envergure déjà entreprise dans le tiers-monde. (...) Et nous ne voudrions pas, cher peuple, que dans ce domaine, tu puisses être devancé par quiconque ».

L'évocation du patriotisme des Marocains à travers l'histoire a été aussi souligné à juste titre : « Si les Marocains d'aujourd'hui sont semblables à ceux dont Nous avons entendu parler ou que Nous avons côtoyés, un couple d'heures ne saurait nous effrayer (...) Par conséquent, cher peuple, cette Marche imprimera en lettre d'or une nouvelle page de gloire de ton histoire... ».

Le registre de la légitimité contractuelle

Si la Marche verte a conforté cette qualité d'intercesseur entre Dieu et la communauté musulmane, elle revêt aussi un autre sens plus significatif dans la mesure où l'on peut l'assimiler à la validité de la procédure d'allégeance (Bay'a). C'est une Bay'a différente de celles que connaît le Maroc périodiquement en ce sens qu'elle est tacite et directe (sans que les Ouléma, ni les chefs de tribus ne soient intermédiaires). Les Marocains, en répondant à l'appel royal ont accompli un geste d'obéissance à leur Imam. Même les Ouléma et les chefs de tribu ont renouvelé leur allégeance au souverain en encadrant les populations. A cet égard le ministre des Habous et des Affaires Islamiques d'alors a été explicite dans la note qu'il a adressée aux « Nadirs » (fonctionnaires) de son département dans les différentes provinces :

« Nul doute que vous avez saisi l'importance que Sa Majesté le Roi Amir Al-Mouminine accorde à la réussite de la grande Marche populaire vers nos territoires spoliés...) Il est du devoir de tous les hommes de la prédication et de la direction spirituelle de contribuer par leur savoir, à la stimulation de l'enthousiasme de citoyens et à la consolidation de leur foi en le soutien d'Allah qui a dit dans son livre sacré : « Ô Croyants, si vous faites triompher la Cause de Dieu, il vous fera triompher et raffermir vos pas (4)».

En fixant lui-même le nombre des par-

ticipants à cette Marche (350 000) représentant de la société marocaine dans son ensemble, hommes et femmes, Feu Sa Majesté le Roi Hassan II voulait associer l'ensemble de la nation marocaine dans cette démarche. Il a donné en détails le chiffre des volontaires et le pourcentage de femmes que chaque province est appelée à mobiliser.

La communauté marocaine à l'étranger, faute de ne pouvoir participer physiquement à la Marche, peut témoigner de son allégeance par une autre technique utilisée dans la culture islamique, à savoir la souscription. Cette technique est très employée dans la construction et l'entretien des mosquées, lieu de culte.

Il est vrai que l'invocation du Divin dans le cadre des souscriptions à la construction d'une mosquée ou dans le cadre d'une mobilisation comme la Marche verte (5) implique une grande adhésion populaire.

Mais si la souscription veut dire faire don d'argent, la Marche verte signifie faire don de soi-même. Et c'est bien là, la caractéristique de la mobilisation populaire, affronter la mort et le danger : « Si les Espagnols veulent ouvrir le feu sur 350 000 personnes qu'ils en assumment la responsabilité. (...) Si d'autres que les espagnols nous barraient le chemin, le Maroc passerait outre tout esprit de pacifisme et de conciliation ».

« La symbiose qui a de tout temps existé entre toi et le trône qui, dans son action, s'est inspiré maintes fois de tes prises de position, tout comme tu t'es inspiré des attitudes de tes souverains... »

La singularité de cette Bay'a réside aussi dans l'importance des moyens de communication mobilisés (radio, télévision, presse écrite...) qui ont permis à la population de prendre connaissance des appels et directives de leur Imam. Il va sans dire que cette opération a donné des indications sur l'efficacité de l'État et sur la stabilité du système politique marocain. La collecte des dons (nourriture, boisson...), l'organisation des moyens de transports, l'accueil des volontaires dans les bureaux d'inscription attestaient de l'efficacité de l'État dans la gestion de la logistique nécessaire à cette mobilisation générale : « C'est là une opération que seul peut soutenir un pays dont la gloire est de tradition et l'organisation une vertu séculaire ». La Marche verte a donc bel et bien été au carrefour de plusieurs registres de légitimation.

Les effets de la Marche verte

• Sur le plan national

Devant la mobilisation populaire qu'a suscité l'appel royal du 16 octobre 1975, tous les partis politiques se sont rangés derrière cette mobilisation. La campagne diplomatique menée par le Maroc pour expliquer le bien-fondé du processus de décolonisation de son Sahara a été associée aux chefs des partis politiques, tels que M'hamed Bouceta pour l'Istiqlal et Abderrahim Bouabid pour l'Union Socialiste des Forces Populaires. L'hommage à l'œuvre Royale a été unanime : « L'analyse de cet événement nous paraît comme une œuvre de génie par sa conception, sa réalisation et ses effets. Le mérite en revient à son auguste auteur, Sa Majesté Hassan II. (6) », « J'assurai Sa Majesté que connaissant le patriotisme des militants et responsables du Parti du Progrès et du Socialisme, il ne devrait faire aucun doute que la direction du parti n'hésiterait pas une fraction de seconde à se proclamer entièrement mobilisée pour la réussite de la marche verte, dès lors qu'il allait s'agir d'une forme de lutte populaire et collective par excellence, motivée par des objectifs patriotiques et absolument légitimes. (7) »

Pendant les mois d'octobre et de novembre 1975, l'ensemble de la presse soulignait quelques conclusions du succès de la marche verte : il y eut une unanimous quasi totale sur la réussite de la Marche verte qui s'est accompagnée des hommages à la vision juste de Feu Sa Majesté le Roi Hassan II.

Certains journaux de gauche, Al-Bayane du PPS et Al-Mouharir de l'USFP ont donné à la Marche une dimension vertueuse : « Cette marche populaire montre l'adhésion du parti de la classe ouvrière à cette manifestation nationale (...). La solidarité de l'internationalisme prolétarien se manifeste de manière explicite de la part des partis communistes et ouvriers. (8) »

Parallèlement se développe la chanson patriotique qui chante le Sahara retrouvé :

« Nous marchons de ce pas de la paix Allah, le prophète et le Coran avec nous

Et Lâayoune sont mes yeux
Saquiet el Hamra est à moi
Et El Ouad est mien, Ô mon Seigneur (9) »

La Marche verte et l'étranger

La Marche verte fut incontestablement une réussite diplomatique en ce

sens que plusieurs pays arabes et musulmans ont assisté le Maroc dans son organisation. Les monarchies frères ont envoyé des délégations de volontaires pour participer à cette marche « libératrice ».

Dans son numéro spécial du 4 novembre 1975, la revue Lamalif a fait état de la contribution de la majorité des pays arabes et musulmans à la marche verte. Il s'agit de la Jordanie, la Palestine, l'Arabie Saoudite, les Émirats Arabes Unis, l'Émirat de Qatar, le Sultanat d'Oman, la République arabe du Yémen, l'Egypte, le Koweït, l'Irak, le Liban, la Malaisie, la Tunisie, le Soudan, le Sénégal, le Gabon, la Turquie, l'Inde, la côte d'Ivoire et l'Iran..

Le président du Congrès du monde musulman a déclaré à cet égard : « Le Maroc a des droits historiques et légitimes sur le Sahara spolié ». La prise de position d'une instance religieuse de cette importance en faveur du Maroc était aussi un affront aux ennemis de l'intégrité territoriale du Royaume.

Références

- (1) Discours royal du lancement de la marche verte, le Matin du Sahara, édition du 18 octobre 1975, p. 3. Sauf mention contraire, les extraits rapportés dans le présent article renvoient à ce discours.
- (2) Durand Souffland, le Journal Le Monde, édition du 24 octobre 1975.
- (3) Texte inédit.
- (4) Cité par le Matin du Sahara, édition du 18 octobre 1975, p. 3.
- (5) Puisse Dieu faire de nos bonnes intentions (Niya) le guide de notre marche qui tend à récupérer notre terre et édifier notre avenir. « Ne nous égare point, Oh mon Dieu, après nous avoir guidé sur le bon chemin, toi qui est le miséricordieux », Coran.
- (6) M'hamed Bouceta (Secrétaire Général du Parti de l'Istiqlal), « Une grande épopee du nationalisme marocain », in « Hassan II présente la Marche verte », p. 360.
- (7) Ali Yata (Secrétaire Général du PPS), « La marche verte : souvenirs », in « Hassan II présente la Marche verte », p. 48.
- (8) Al-Bayane, édition du 24 octobre 1975.
- (9) Chanson populaire du groupe Jil Jilala, cité par M'hamed Bouceta, « Une grande épopee... », p. 373.

MAROC

Le Caftan Marocain : Mémoire d'un pays



Par Abderrafie Hamdi

Du 8 au 13 décembre, le Comité intergouvernemental de l'UNESCO se réunira à New Delhi pour examiner la candidature du Caftan marocain au patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Cette inscription potentielle remet au centre du débat un type de patrimoine dont la valeur repose sur la transmission des savoir-faire, mais qui se trouve parfois au cœur de tensions régionales. Le dossier marocain illustre parfaitement ce paradoxe : un héritage culturel ancien, mais qui, aujourd'hui, se retrouve au croisement de discussions techniques, identitaires et diplomatiques.

Le Caftan marocain constitue un système de connaissances élaboré : techniques de coupe, broderies complexes, organisation des ateliers, choix des matières, maîtrise des couleurs. Ces savoir-faire se sont construits au fil des siècles et continuent d'être transmis par les communautés artisanales du pays. Pour l'UNESCO, ce sont précisément ces mécanismes de transmission — et non le vêtement en lui-même — qui définissent la nature du patrimoine immatériel.

Mais, comme d'autres patrimoines vestimentaires ou culinaires à travers le monde, le Caftan se trouve aujourd'hui au centre d'un débat régional. Le Maroc

a, à plusieurs reprises, exprimé ses inquiétudes concernant l'inclusion, par l'Algérie, d'éléments considérés par les spécialistes comme relevant spécifiquement du Caftan marocain dans ses propres dossiers d'inscription. Les autorités marocaines estiment que certaines pièces ? notamment le modèle connu sous le nom de Ntaâ ? ont été intégrées à un dossier algérien qui ne correspond pas à leur contexte d'origine.

Ce phénomène n'est pas unique : des controverses similaires ont émergé en Asie de l'Est autour du kimchi ou du hanbok, ou encore entre la Grèce et la Turquie concernant certaines traditions culinaires. Dans tous ces cas, il ne s'agit pas seulement d'objets matériels, mais de symboles forts qui mobilisent la mémoire collective et les trajectoires historiques des nations.

Dans ce contexte, la candidature du Caftan marocain place au premier plan une question centrale pour l'UNESCO : comment protéger un patrimoine tout en évitant les appropriations ou les confusions identitaires ? Le dossier marocain repose sur une documentation détaillée, des archives historiques, des études anthropologiques et des témoignages d'artisans qui soulignent la continuité du Caftan au Maroc et son ancrage dans les pratiques sociales du pays.

Parallèlement, le Maroc rappelle qu'il ne revendique pas l'exclusivité du vêtement « caftan », largement répandu dans de nombreuses civilisations, mais qu'il défend la spécificité de la tradition marocaine, caractérisée par des techniques, des formes et des usages qui lui sont propres. Pour les experts du patrimoine, cette distinction est essentielle : différentes cultures peuvent partager une même famille d'objets tout en développant des expressions distinctes qu'il faut documenter avec précision.

L'inscription du Caftan marocain au patrimoine immatériel de l'humanité, représentera la reconnaissance d'un savoir-faire toujours vivant, mais aussi un signal sur l'importance d'une documentation rigoureuse pour éviter les

chevauchements culturels. Dans un monde où le patrimoine immatériel devient un marqueur identitaire fort, l'UNESCO est régulièrement confrontée au défi de distinguer l'influence culturelle partagée de l'appropriation non justifiée.

Au-delà des débats régionaux, la candidature marocaine met en lumière un

fait fondamental : un patrimoine survit lorsqu'il est porté par des communautés qui le transmettent, l'enseignent et le renouvellent. Le Caftan fait partie de ces héritages qui, tout en reflétant une histoire longue, continuent d'évoluer, de s'adapter et de produire du sens dans la société contemporaine.

Par **Abderrafie Hamdi**



Au Service de nos Communautés depuis 2003

Un Grand Merci à vous tous pour votre soutien et vos encouragements !

Maghreb Canada Express
صوت المغرب وكندا

Mensuel publié au Canada depuis 2003
Distribution à Montréal et Région
ainsi que dans la ville de Sherbrooke

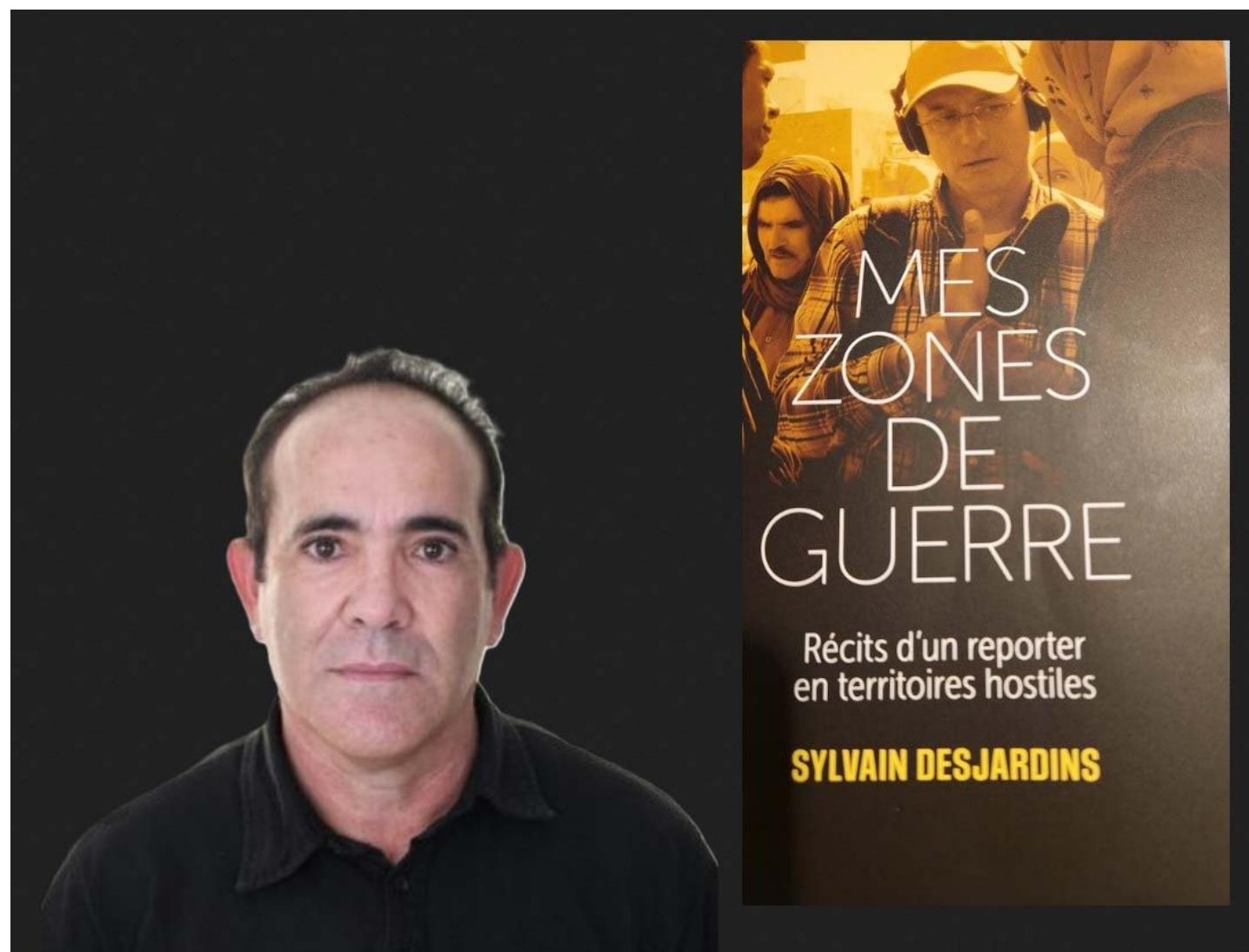
© Les Éditions Maghreb Canada



VIENT DE PARAÎTRE

Mes Zones de guerre, de Sylvain DesJardins.

Récits d' un reporter en territoires hostiles



Par **Ahcène Tahraoui** (Montréal, Canada)

Comprendre les conflits à travers les humains qui les vivent, c'est l'aspect qu'aborde l'auteur dans ce premier livre édité récemment aux éditions La Presse.

Mes Zones de guerre, récits d'un reporter en territoires hostiles est le titre du premier ouvrage que vient de publier, aux éditions La Presse basées à Montréal, Sylvain DesJardins, journaliste à Radio Canada pendant une quarantaine d'années.

Sur 248 pages, l'auteur relate ses missions de 2001 à 2021 en Afghanistan, à New York pour les attentats de 2001, en République démocratique du Congo, en Irak, au Darfour, en Tunisie, au Nigéria et en Europe où il était correspondant de ce média public.

« Ce livre est un ensemble de récits. Celui de mes zones de guerre. En toile de fond: la description d'une quête, celle d'un journaliste motivé par le goût d'apprendre, de communiquer, et le désir de se trouver là où ça se passe, pendant que l'histoire s'écrit », note Sylvain DesJardins.

Et d'ajouter : « Les destinations dans des zones hostiles se sont enchaînées. En les mettant bout à bout, j'ai vu une sorte de fil se dégager. Et j'ai pensé qu'il y avait un intérêt potentiel à raconter, à aborder simplement et franchement tout ce dont on ne parle pas assez ».

L'auteur ne raconte pas la guerre en elle-même, le déroulement des combats. Il tendait son micro aux victimes et leur drame en allant à la rencontre des femmes, des hommes et des enfants, des chefs de guerre et des rebelles en sont parties prenantes.

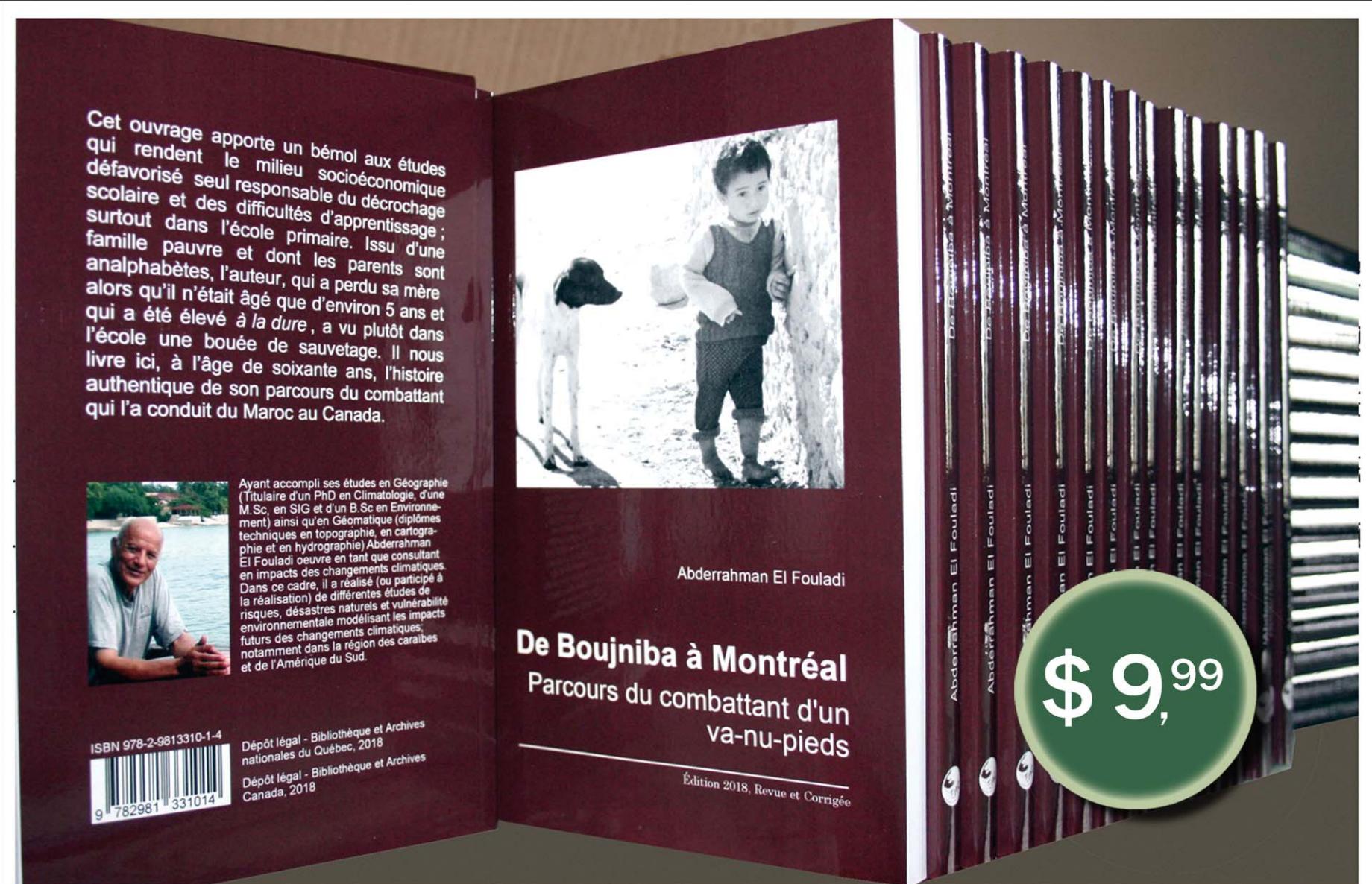
Pour ce reporter, c'est par leurs voix que la guerre se raconte. « Les correspondants de guerre espèrent toujours que leurs récits, leurs textes, leurs images vont avoir un tel impact, que les choses vont changer. Parfois, de manière un peu exagérée. Faire découvrir des événements, des faits graves à nos concitoyens, ça peut, oui, avoir des effets directs sur les politiques, sur les décideurs, sur les organisations humanitaires, et sur la population en général ».

En conclusion de ce livre qui se lit d'une traite, Sylvain DesJardins souligne : « En ajoutant ma petite pierre dans la couverture des guerres, de mes zones de guerre, conclut-il, j'ai entretenu l'espoir de provoquer un éveil, une prise de conscience, aussi minime soit-elle, chez quelqu'un, quelque part. Même modeste, cet effet là m'a toujours semblé honorable. » .

Sylvain Desjardins est un journaliste et correspondant de guerre québécois renommé, principalement connu pour sa longue carrière (près de quarante ans) à Radio-Canada. Il prend sa retraite de Radio-Canada en 2023. Il a couvert de nombreux conflits majeurs sur le terrain, notamment les guerres en Afghanistan, en Irak, en République Démocratique du Congo, en Indonésie, au Soudan, et dans d'autres régions d'Afrique, principalement pour l'émission Dimanche-Magazine. Il a également été correspondant pour la radio et la télévision de Radio-Canada en Europe pendant plusieurs années avant de rejoindre l'équipe du Téléjournal national. Depuis sa retraite, il partage son expérience à travers des conférences.

An advertisement for Maghreb Canada Express. It features a man with a beard holding a newspaper and a stack of papers in the trunk of a car. The text reads: "Au Service de nos Communautés depuis 2003", "Un Grand Merci à vous tous pour votre soutien et vos encouragements !", "Maghreb Canada Express صوت المغرب وكندا", and "Mensuel publié au Canada depuis 2003 Distribution à Montréal et Région ainsi que dans la ville de Sherbrooke © Les Éditions Maghreb Canada". There is also a small logo for "Éditions Maghreb Canada".





De Boujniba à Montréal

"Un bras de fer entre un enfant et son destin"

Commandez votre copie dédicacée

Tél. 514-576-9067

courriel : contact@elfouladi.com

Paiement : Virement interac ou chèque

Livraison gratuite au Canada

